



MARYLISE LEBRANCHU  
MINISTRE DE LA REFORME DE L'ETAT,  
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 18 juin 2013

**Marylise LEBRANCHU a rappelé aujourd'hui que le Gouvernement s'est engagé à revaloriser, dès le 1er janvier 2014, la carrière des agents de catégorie C, les bas salaires de la fonction publique**

Après échanges aujourd'hui avec les représentants des organisations syndicales, Marylise LEBRANCHU a expliqué que, compte tenu de la situation de l'économie et des finances publiques, les travaux préparatoires à l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2014 ne prévoient pas d'augmentation de la valeur du point.

La Ministre a rappelé que le Gouvernement a ouvert une négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations.

Dans ce cadre, il s'est engagé à revaloriser, dès le 1er janvier 2014, la carrière des agents de catégorie C dans les trois versants de la fonction publique et a prévu une clause de rendez-vous 2014 avec les partenaires sociaux sur les mesures générales salariales, dont le point d'indice, dans un contexte marqué par le nécessaire rétablissement des comptes publics.

---

**Contact presse**

Mathilde RENOIR  
Conseillère presse et communication  
Tél : 01 43 19 23 36  
Mob : 06 10 86 57 96  
[mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr](mailto:mathilde.renoir@action-publique.gouv.fr)

---